

Assemblée générale

Samedi 29 avril 2017,

10h15 à 12h00 au Casino Barrière à
Montreux

Procès-verbal

1. Souhais de bienvenue et désignation des scrutateurs

Le président Maurice Decoppet ouvre la séance à 10h15 et adresse un message de bienvenue à l'assemblée et salue les personnes invitées. L'assemblée est accueillie par le Syndic de Montreux, Monsieur Laurent Wehrli. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarques, il sera suivi tel que proposé.

M. Stéphane Masson et M. Patrick Jordan sont désignés comme scrutateurs.

2. Rapport du président

Le président donne lecture de son rapport pour l'année 2016.

3. Rapport du trésorier, comptes 2016 et rapport de l'organe de révision

M. Thomas Beck donne lecture du rapport. En l'absence de M. Jean-Claude Mugny, réviseur de l'ABVL, M. François Bosshard donne lecture des conclusions du rapport de l'organe de révision.

4. Approbation des rapports du président et du trésorier, approbation des comptes

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité :

- le rapport du président
- le rapport du trésorier
- les comptes 2016

5. Décharge du comité

Décharge est donnée au comité à l'unanimité des membres présents.

6. Informations de la Fondation Pro Vapore

M. Ernest Cardis, membre du Conseil de la Fondation, donne lecture du rapport de la Fondation pour l'exercice 2016.

L'activité de la Fondation Pro Vapore en 2016 a été calme, l'essentiel des opérations concernant la sauvegarde de la flotte Belle Epoque ayant été assuré par l'ABVL.

Le Conseil de fondation ne s'est réuni qu'une fois en 2016, le 29 mars, pour sa séance annuelle statutaire.

S'agissant du compte d'exploitation, quelques petits intérêts et dons ont permis de couvrir les charges de l'année.

Le bilan au 31 décembre 2016 montre que la fortune de la fondation se monte à CHF 1'146'965.60, incluant un fonds de réserve de CHF 972'527.60 d'ores et déjà dévolu à des rénovations futures. Les fonds sont placés, pour l'essentiel, auprès de comptes postaux.

Rappelons que la fondation est le premier actionnaire privé du Groupe CGN puisqu'elle détient un peu plus de 22% de son capital-actions.

Yves de Siebenthal, président, et Maurice Decoppet, vice-président, ont poursuivi leur activité au sein des Conseils d'administration de la CGN; le premier comme membre du Conseil d'administration du groupe CGN SA et comme président de son comité technique puis, dès le

mois d'avril 2016, comme vice-président du groupe CGN SA; le second comme Président de CGN Belle Epoque SA et membre du comité marketing du groupe CGN.

M. Decoppet a continué à siéger, en parallèle et avec M François Bosshard, membre du comité de l'ABVL, à la Commission patrimoniale de la CGN chargée de suivre les rénovations des bateaux Belle Epoque.

M. Decoppet a poursuivi avec succès son activité de recherche de fonds auprès de certains mécènes importants de l'ABVL qu'il connaît personnellement et mérite une fois de plus toute la reconnaissance du Conseil de fondation.

La Fondation remercie toutes celles et tous ceux qui continuent à contribuer à son succès et à celui l'ABVL, M. Decoppet cité plus haut, les membres du Conseil de fondation, les membres du Comité de l'ABVL, les employées de l'ABVL Mesdames Evelyne Chevallaz et Christine Biolley, ainsi que les Conseils, la Direction et tous les employés de la CGN.

Elle se réjouit d'avoir à nouveau pu contribuer de manière décisive, avec l'ABVL, au succès de la rénovation du bateau Belle Epoque *Italie* et de poursuivre la réalisation de ses buts statutaires en appuyant l'ABVL dans la recherche du financement nécessaire à l'étude et à la rénovation du vapeur *Rhône*. Elle se réjouit du rôle discret mais important qu'elle joue dans la gestion de la CGN, ce qui contribue aussi à la réalisation de son but.

7. Objectifs et activités 2017

Le président Maurice Decoppet présente les objectifs et les activités prévues en 2017.

8. Adoption du budget 2017

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations 2018

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations pour l'année 2018 à :

CHF 30.- / 25 € pour les membres « individuel »

CHF 50.- / 40€ pour les membres « couple »

CHF 100.- / 80€ pour les membres « collectif »

CHF 1'000.- / 800€ pour les membres « à vie individuel »

CHF 2'000.- / 1'600€ pour les membres « à vie couple »

CHF 5'000.- / 4'000€ pour les membres « à vie collectif » (durée de 30 ans)

CHF 20.- / 15€ pour les membres « junior » (6-16 ans)

10. Propositions individuelles et divers

Pas de propositions à relever.

Pour terminer, le président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 28 avril 2018 (sous réserve de modifications), en un lieu encore à déterminer.

Un exposé sur Eldora Traiteur SA de Messieurs Christophe Guillon, Directeur et Charles Bertschy, Responsable de la restauration lacustre, est présenté.

Quelques directives administratives sur la croisière dînatoire à bord du « Simplon » qui suivra sont données.

La séance est levée à 12h00.

Lausanne, le 1^{er} mai 2017

Maurice Decoppet
Président

François Bosshard
Secrétaire